

DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE 2015/2016





DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE 2015/2016

Toute inscription / réinscription devra être transmise complète (hors certificat) avec :

- La présente feuille correctement remplie
- Le certificat médical rempli par un médecin avec surclassement, à rendre avant le 30 septembre 2015 dernier délai
- Le règlement total par chèque ou espèce (possibilité de l'encaisser en 3 fois avec des comptes rond sur les chèques et préciser le Nom de l'enfant si différent du Nom du chèque au verso de celui ci
- Les autorisations parentales signées
- Acceptation de la charte signée

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas validé. Le joueur ne sera donc pas assuré.

Renseignements concernant le patineur (en lettres majuscules) :

Nom / Prénom :

Date de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code Postal : Ville:.....

Téléphone maison :

Téléphone portable :.....

Adresse mail :

Problèmes médicaux pouvant avoir une incidence sur la pratique du sport :

.....

Renseignements concernant un adulte responsable(en lettres majuscules) :

Nom / Prénom :

Adresse (si différente) :

Code Postal : Ville:.....

Téléphone portable (obligatoire) :

Profession des parents :.....



CHARTRE SPORTIVE U.S.C. RINK HOCKEY

Vous inscrivez votre enfant ou vous même à l'USC Rink Hockey. Cette adhésion donne des droits et implique un certain nombre d'engagements pour un bon déroulement de la saison. Cette chartre présente les attentes du club vis-à-vis de tout joueur et parent.

Ces droits sont d'utiliser l'installation sportive et le matériel mis à la disposition pour pratiquer le Rink Hockey, de participer aux compétitions officielles, de bénéficier de l'encadrement proposé aux équipes (entraîneur, coach, responsable d'équipe) et de participer à la bonne humeur et à la convivialité régnant au sein de notre club.

ENTRAINEMENTS : Les jours et horaires d'entraînements sont communiqués en début de saison par les entraîneurs et responsables d'équipes. Ils sont également affichés à la salle. Chaque joueur s'engage à participer aux entraînements en étant le plus assidu possible. Un entraînement débute lorsque l'entraîneur est effectivement dans la salle. Les parents doivent donc s'assurer de sa présence. Une absence à un entraînement est compréhensible mais le joueur se doit d'en avertir son entraîneur le plus tôt possible. Les parents acceptant que leur enfant rentre seul après l'entraînement doivent l'indiquer à l'entraîneur par une autorisation manuscrite.

COMPETITIONS : Les joueurs évoluent dans un championnat régional. Les lieux, dates des compétitions sont communiqués en début de saison et sont disponibles à l'affichage de la salle. Ils seront confirmés sur les convocations remises par les responsables d'équipe à chaque joueur la semaine précédant la compétition. Pour les matchs à l'extérieur, les déplacements sont effectués généralement par les parents. Un mini bus peut être mis à disposition. Dans l'intérêt commun, il est demandé une présence assidue des parents aux compétitions. En cas d'absence, le joueur doit prévenir son responsable d'équipe le plus rapidement possible. Nous demandons aux parents de ne pas se trouver aux abords de la piste que ça soit pour les matchs à domicile ou à l'extérieur afin de ne pas gêner le bon fonctionnement de la compétition et les consignes de l'entraîneur aux joueurs.

FAIR-PLAY ET ATTITUDE SUR ET AUTOUR DU TERRAIN : chaque licencié est tenu de se conduire en tant que sportif, aussi bien sur le terrain qu'en dehors. Il doit, à tout moment, représenter le club avec la plus grande dignité. Le comportement à l'égard de tous doit être irréprochable. Les propos déplacés ou grossiers, comportements blâmables ou violents tant sur le terrain qu'en dehors à l'égard de coéquipiers, adversaires, arbitres, public, staff technique et officiel,...ne sont pas admissibles et feront l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du club si nécessaire. Les joueurs se doivent de respecter les locaux et le matériel mis à disposition tant au sein du club qu'à l'extérieur.



ROLE DE L'ENTRAINEUR : La mission de l'entraîneur est de dispenser aux joueurs de l'équipe qui lui est confiée ses connaissances en matière de patinage et de Rink Hockey, d'aider les joueurs individuellement et collectivement à progresser dans la pratique de ce sport, ce dans le respect des objectifs fixés par le responsable des équipes jeunes sous couvert du Comité Directeur.

L'entraîneur est également le garant du respect par les joueurs de son équipe des dispositions reprises dans la présente charte. Il est par conséquent habilité à prendre les dispositions qu'il jugera les plus adaptées à cet objectif, en concertation avec le responsable d'équipe, le responsable des équipes jeune et le Président du club.

ROLE DU RESPONSABLE D'EQUIPE : Parent bénévole, il assure, en lien avec les dirigeants des clubs et l'entraîneur, l'organisation administrative et matérielle de l'équipe. A ce titre, il convoque les joueurs sélectionnés pour les compétitions, convoque et accueille les équipes adverses lors des matchs à domicile, organise les déplacements, centralise les dossiers et licences des joueurs de son équipe et communique au responsable des équipes jeunes les résultats des compétitions.

ENGAGEMENT DES PARENTS : Les parents s'engagent à respecter et à faire respecter la présente charte à leur enfant. Ils s'engagent à participer au moins une fois dans la saison sportive aux tâches matérielles en fonction des sollicitations du responsable d'équipe. Chaque parent est prié d'**accepter** les décisions prises par le club concernant l'organisation des entraînements et compétitions (horaires des entraînements, composition des équipes, choix de l'encadrement...). Les entraîneurs et dirigeants sont à la disposition des parents pour répondre à toute question ou pour évoquer toute difficulté. Bien entendu, parents, familles et amis sont toujours les bienvenus pour venir voir et encourager leur enfant et l'équipe dans laquelle il joue.

Cette charte se veut le reflet de l'esprit d'échange et de convivialité de l'USC Rink Hockey.

Le président,
Le bureau.



AUTORISATION DE DIFFUSION DES DONNEES PERSONNELLES SUR INTERNET, A LA SALLE ET DANS LES JOURNAUX SAISON 2015/2016

Je soussigné(e),

Nom / Prénom :

Demeurant :

Code Postal : **Ville :**

Adhérent ou Parent de l'enfant : **Nom/Prénom**.....

Autorise l'USC Rink Hockey, association sportive, à diffuser sur internet (le site internet, facebook « U.s. Coutras Rink Hockey »), à la salle ou dans les journaux les informations suivantes :

- Nom et Prénom
- Photographies/Films individuels et/ou de groupe
- Résultats sportifs

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Nous vous rappelons que les informations à caractère personnel recueillies vous concernant ou concernant votre enfant sont destinées à l'USC RH dans un but purement indicatif.

ACCEPTATION DE LA CHARTE :

J'ai pris connaissance de la charte ci après et j'accepte d'appliquer ou de faire appliquer a mon enfant cette présente.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



AUTORISATION PARENTALE DE TRANSPORT

SAISON 2015/2016

Je soussigné(e),

Nom / Prénom :

Demeurant :

Code Postal : **Ville** :

Adhérent ou Parent de l'enfant : **Nom/Prénom**.....

Autorise toutes personnes (entraîneurs, responsables d'équipes, autres parents,), à transporter mon enfant pour tous les déplacements au cours de la saison 2015/2016.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Partie réservée au club

Règlement Chèque(s)€€ € Espèces€

Location Numéro **Règlement** Chèque€ Espèces€





CERTIFICAT MEDICAL

(A faire remplir par le médecin traitant)

2015/2016



Je soussigné (e),

Docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour

Nom / Prénom :

Né (e) le :

Et déclare :

- N'avoir constaté, aucun signe clinique apparent, contre-indiquant la pratique du Rink-Hockey et/ou de l'arbitrage en compétition.
- Que le patient est APTE à pratiquer le Rink-Hockey dans la catégorie d'âge supérieur (simple surclassement) sous toutes réserves de modification de l'état actuel.

Fait à le.....

Signature et cachet du médecin





Tarifs des licences pour la saison 2015/2016

Licence Compétition (avec certificat médical)

- 1 licence : 110 €
- 2 licences : 198 €
- 3 licences : 280 €
- 4 licences : 352 €

Licence Bénévole (non joueur et sans certificat médical)

- 1 licence : 80 €

Pièces à fournir

- Le dossier complété
- Une photo d'identité
- Le règlement





Saison 2015/2016

Catégories d'âge et de compétition

Année de naissance	Catégorie d'âge	Catégorie de compétition
2011 et après	U6	U7
2010	U7	
2009	U8	U9
2008	U9	
2007	U10	U11
2006	U11	
2005	U12	U13
2004	U13	
2003	U14	U15
2002	U15	
2001	U16	U17
2000	U17	
1999	U18	U20
1998	U19	
1997	U20	

